



COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE DU BUREAU SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 11 DECEMBRE 2020 A 9H30

*Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l’article 42 du règlement intérieur*

L’an deux mille vingt, le 11 décembre à 09h30, le Bureau Syndical du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 4 décembre 2020, s’est réuni, en séance publique, au SDEC ÉNERGIE, dans l’Espace Marcel RESTOUT, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Présents :

Madame BAREAU Anne-Marie, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Madame LAMBINET-PELLE Nadine, Monsieur BOUGAULT Rémi, Monsieur BOUJRAD Abderrahman, Monsieur CAPOËN Philippe, Monsieur CHÉRON Denis, Monsieur GERMAIN Patrice, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur JEANNENEZ Patrick, Monsieur LAGALLE Philippe, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LECERF Marc, Monsieur LEPAULMIER Jean, Monsieur MORIN Christophe, Monsieur POISSON Cédric, Monsieur RUON Vincent.

Absents ou excusés :

Madame FLEURY Catherine, Monsieur GUÉGUÉNIAT Franck, Monsieur POULAIN Gérard.

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame BARILLON Brigitte a donné pouvoir à Monsieur Marc LECERF, Monsieur GIRARD Henri a donné pouvoir à Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Monsieur GUIMBRETIERE Hervé a donné pouvoir à Monsieur Jean LEPAULMIER, Monsieur MALOISEL Gilles a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves HEURTIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Madame la Présidente constatant le quorum, la séance est ouverte.

L’ordre du jour est conforme à la convocation :

I. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1. Approbation du procès-verbal du 20 novembre 2020
2. Compte-rendu des décisions de la Présidente
3. Compte-rendu des délégations
4. Marchés Publics
5. Transferts de compétences
6. Actualités
7. Échéancier
8. Projet stratégique 2021/2026

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

9. Adaptation de la subvention à l’amicale du personnel du SDEC ÉNERGIE - APSEC
10. Engagement de crédits d’investissement avant le vote des budgets 2021
11. Subventions d’équilibre des budgets annexes « ENR » et « MD »
12. Financements par fonds de concours
13. Ouverture de poste – Contrat de projet - Programme ACTEE 2

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

14. Evolution du régime FACÉ à compter du 1er janvier 2021
15. Convention pour un référentiel commun Terme I
16. Convention d'expérimentation sur le territoire de Bayeux Intercom
17. Avenant n° 18 à la convention de concession GRDF

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

18. Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
19. Aides aux extensions pour sites privés

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

20. Soutiens financiers à la rénovation énergétique

TRANSITION ENERGETIQUE

21. Energies renouvelables – Projets photovoltaïques
22. Coût de la maîtrise d'œuvre pour les projets photovoltaïques
23. Energies renouvelables – Projet Bois – Courtonne-la-Meurdrac
24. Projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'aéroport de Deauville
25. Aides financières

MOBILITES BAS CARBONE

26. Programme de Bornes de recharge pour véhicules électriques - 2ème tranche 2021

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

27. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité – 4ème tranche 2020
28. Programme de renforcement du réseau public d'électricité – 8ème tranche 2020
29. Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 1ère tranche 2021
30. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité – 1ère tranche 2021
31. Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage
32. Convention de partenariat pour la rénovation des postes de transformation

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

33. Eclairage public - Dernière tranche de travaux 2020
34. Diagnostics des installations d'Eclairage Public
35. Evolution de la structuration des forfaits Eclairage Public

Le Bureau Syndical prend acte des communications de la Présidente et valide, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 novembre dernier.

2020-05/BS/DB-01

Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de distribution de chaleur sur la commune de COURTONNE LA MEURDRAC - Relance du lot 1

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise VAUBAN pour un montant de 149 610.00 € HT ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 2317 de l'exercice 2020 du budget principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision, et de tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.*

2020-05/BS/DB-02

Acquisition, exploitation et maintenance d'une solution logicielle de gestion financière

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer l'accord-cadre à l'entreprise BERGER LEVRAULT ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision, et de tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.

2020-05/BS/DB-03

Maintenance de télésurveillance des carrefours à feux

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise GERTRUDE ;
- DECIDE d'affecter les dépenses correspondantes à l'article 6156 de la section de fonctionnement du budget principal ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision, et de tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.

2020-05/BS/DB-04

Transferts de compétences : Gaz (Villers-sur-Mer), Signalisation Lumineuse (Souleuvre-en-Bocage) et Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (Sainte-Honorine-du-Fay)

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Villers-sur-Mer ;
- ACCEPTE le transfert de la compétence « Signalisation Lumineuse » visée à l'article 3.5 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune nouvelle de Souleuvre-en-Bocage sur l'ensemble de son territoire avec l'option « télésurveillance des installations » ;
- ACCEPTE le transfert de la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » visée à l'article 3.6 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Sainte-Honorine-du-Fay ;
- DECIDE de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de réviser tous les contrats qui y sont attachés ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Arrivée de M. Marc LECERF.

2020-05/BS/DB-05

Demande de subvention - Amicale du personnel du SDEC ENERGIE - APSEC

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'accepter la réduction exceptionnelle de 20 %, pour l'année 2020, de la subvention pour l'APSEC compte tenu des effets des deux périodes de confinement ;
- FIXE le montant de cette subvention en 2020 à 29 000€,
- DIT que la dépense sera imputée à l'article 6574 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre de cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-06

Ouverture de poste - Contrat de projet - Programme ACTEE 2

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE, sous réserve que la candidature du SDEC ENERGIE à l'AMI SEQUOIA soit retenue, la création à compter du 1^{er} février 2021 d'un emploi non permanent au grade de technicien principal de 2e classe relevant de la catégorie B à temps complet ;
- DIT que cet emploi sera pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3 II. de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- ACTE que l'agent devra justifier d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement ;
- DECIDE que l'agent contractuel sera recruté pour une durée de 2 ans ;
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal du SDEC ENERGIE au chapitre 012 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-07

Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour les trois listes proposées, visant des extensions du réseau électrique au profit d'activités économiques, d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;
- DIT que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

A noter que M. Philippe LAGALLE, vice-président de la communauté de communes de Cingal-Suisse Normande ne participe pas au vote.

2020-05/BS/DB-08

Aides aux extensions pour sites privés

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour les trois listes proposées, visant des extensions pour l'alimentation électrique de sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;
- DIT que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-09

Soutiens financiers à la rénovation énergétique - SOLIHA - Equemauville, Glanville et Potigny

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- REFUSE l'attribution d'une aide pour le dossier situé sur la commune d'EQUEMAUVILLE, au motif qu'il ne répond pas aux critères d'attribution des aides fixés par le syndicat ;
- APPROUVE l'attribution d'une aide de 2730 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de GLANVILLE ;
- APPROUVE l'attribution d'une aide de 2250 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de POTIGNY ;
- DIT que les dépenses de fonctionnement seront imputées à l'article 6574 – Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-10

Soutien financier à la rénovation énergétique - INHARI- Les Monts d'Aunay

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution d'une aide de 2 550 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune DES MONTS D'AUNAY ;
- DIT que la dépense de fonctionnement sera imputée à l'article 6574 – Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-11

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'école François LANGLOIS, à EPRON. Plan de financement en autoconsommation collective.

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement établi sur la base d'un forfait d'équilibre de 127 €/kWc/an pour le projet photovoltaïque de l'école d'Epron ;
- DIT que la recette sera inscrite en résultant à l'article 74 du budget annexe de la régie « Energies Renouvelables » du SDEC ENERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-12

Coût de maîtrise d'œuvre pour les projets photovoltaïques

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le coût de la maîtrise d'œuvre pour le montage des projets photovoltaïques à 7.1% du coût HT des travaux ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-13

Plan de financement de la création d'une chaufferie bois énergie et son réseau de distribution de la chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACTE le plan de financement actualisé du projet de réseau technique de production de chaleur bois sur la commune de Courtonne la MEURDRAC ;
- AUTORISE Madame la Présidente à solliciter les partenaires financiers pour l'obtention des subventions ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-14

Projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'aéroport de Deauville

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- CONFIRME le partenariat au projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'aéroport de Deauville par la signature d'une lettre d'intention ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer ladite lettre d'intention ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-15

Etudes de maîtrise d'oeuvre pour l'installation de panneaux photovoltaïques - Aides financières 2020 - Bretteville sur Laize

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE une aide financière de 2 150 € pour la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal et sur le bâtiment médiathèque / foyer communal / vestiaire de la commune de Bretteville sur Laize, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;
- DIT que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ENERGIE ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte s'y rapportant.

A noter que M. Abderrahman BOUJRAD, conseiller municipal de Bretteville-sur-Laize, ne participe pas au vote.

2020-05/BS/DB-16

Audit énergétique - Aides financières 2020 - Morteaux-Couliboeuf

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE une aide financière de 1 750 € pour la réalisation d'un audit énergétique de la salle des fêtes de la commune de Morteaux-Couliboeuf, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;
- DIT que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ENERGIE ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte s'y rapportant.

2020-05/BS/DB-17

Audits énergétiques - Aides financières 2020 - Communauté Urbaine de Caen la Mer

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *APPROUVE une aide financière de 5 130 € à la Communauté Urbaine de Caen la Mer pour la réalisation de 4 audits énergétiques sur des bâtiments de la commune d'Ifs, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ENERGIE ;*
- *AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

A noter que MM. Marc LECERF et Patrick JEANNENEZ, respectivement, vice-président et conseiller communautaire de la communauté urbaine de Caen la mer, ne participent pas au vote.

2020-05/BS/DB-18

Audits énergétiques - Aides financières 2020 - OUILLY-LE-TESSON

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *APPROUVE une aide financière de 1 950 € pour la réalisation d'audits énergétiques sur la salle des fêtes communale, l'école et les deux logements communaux de la commune de OUILLY-LE-TESSON, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ENERGIE ;*
- *AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte s'y rapportant*

A noter que M. Jean-Yves HEURTIN, maire de OUILLY-LE-TESSON, ne participe pas au vote.

2020-05/BS/DB-19

Etude de faisabilité - Aides financières 2020 - Communauté de Communes Cœur de Nacre

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *APPROUVE une aide financière de 5 000 € pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet photovoltaïque collectif sur la ZAC de la Fossette de la Communauté de Communes Cœur de Nacre, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité plafonnée à 5 000 € ;*
- *ACTE que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ENERGIE ;*
- *AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

A noter que M. Jean-Luc GUILLOUARD, vice-président de la communauté de communes de Cœur de Nacre, ne participe pas au vote.

2020-05/BS/DB-20

Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 2ème tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *APPROUVE la tranche de travaux pour l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune d'Houlgate ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 2315 du budget annexe « Mobilité Durable » du SDEC ÉNERGIE ;*
- *ACTE du forfait annuel base 2020 de maintenance à la charge de la commune à hauteur de 1 080€ ;*
- *ACTE de la contribution de la commune d'Houlgate à hauteur de 20% du cout HT de l'investissement estimé, soit la somme de 8 839.20 € ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-21

Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 4ème tranche de travaux 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la quatrième tranche de travaux 2020 pour la sécurisation du réseau public d'électricité proposée (9 projets pour un montant de 271 646 € HT) ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-22

Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 8ème tranche de travaux 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la huitième tranche de travaux 2020 proposée pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée (1 projet pour un montant de 63 981 € HT) ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-23

Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 1ère tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la première tranche de travaux 2021 de raccordement du réseau public d'électricité proposée (27 projets pour un montant de 670 452 € HT) ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-24

Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 1ère tranche de travaux 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la première tranche de travaux 2021 pour la sécurisation du réseau public d'électricité proposée (34 projets pour un montant de 668 643 € HT) ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-25

Conventions de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés à des projets d'effacement de réseaux pour les communes de MONDEVILLE et de PONT L'EVEQUE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE que le SDEC ENERGIE assurera temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre des opérations d'effacement coordonné des réseaux de MONDEVILLE et de PONT L'EVEQUE ;*
- *DIT que les dépenses seront imputées à l'article 2315 - Travaux sous mandat Eclairage 2020 du Budget Principal ;*
- *DECIDE d'adopter les conventions proposées ;*
- *CHARGE Madame la Présidente ou son représentant de la mise en œuvre de ces décisions et les autorise à signer les dites conventions, ainsi que tous actes s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-26

Convention de rénovation des postes de transformation Enedis - Chantier Ecole - SDEC ÉNERGIE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la convention proposée ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 6228 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-27

Programme d'éclairage public - Dernière tranche de travaux 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la dernière tranche de travaux 2020 pour réalisation du projet d'éclairage public sur la commune de Bayeux pour un engagement de 59 059,02 € TTC ;*
- *DIRE que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

2020-05/BS/DB-28

Diagnostics des installations d'éclairage public - Eterville - Moulton-Chicheboville

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *ACCEPTE la mise en œuvre des diagnostics des installations d'éclairage public proposés pour les communes d'Eterville et de Moulton-Chicheboville ;*
- *APPROUVE la signature des conventions correspondantes ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer les dites conventions, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Madame la Présidente lève la séance à 12h30.

La Présidente



Catherine GOURNEY-LECONTE

The logo consists of a blue hexagon with a textured background. Inside the hexagon, the words "SDEC" and "ENERGIE" are written in white, stacked vertically. Above the text, there are several white dots of varying sizes, resembling a cluster of particles or a stylized sun.

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service des assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.